

Compte-rendu du conseil d'administration du Vendredi 30 Juin 2023

Le vendredi 30 Juin 2023 à 9h30 s'est réuni dans la salle du conseil d'administration du CCAS, dûment convoqué par sa Vice-Présidente, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Tours.

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme DARIES ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; M. OREAL ; Mme MAUDUIT et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme DARIES, Mme BLET à M. BRUN ; M. PIERRE à Mme CABANNE ; M. GARNAUD à M. OREAL ; Mme BECARD à M. FLEISCH et Mme LEVAVASSEUR à M. MUSSARD.

Était absente excusée : Mme WANNERROY

Madame Rachel MOUSSOUNI, Vice-Présidente du CCAS, remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur présence.

A 9h50, le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Le compte-rendu du conseil d'administration 12 Mai 2023 est approuvé. M. Mussard qui était absent s'abstient.

FINANCES

1- Présentation des projets d'investissement en résidence autonomie. Demande de financements auprès de l'Assurance retraite et de la CNSA.

Depuis 2014, l'Assurance retraite et la CNSA investissent chaque année pour la réhabilitation, la modernisation ou la mise aux normes des logements en résidences autonomie.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Tours s'est porté candidat auprès de la CNAV- CNSA sur l'appel à projets 2023 concernant l'aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie. Les projets éligibles concernent :

- des travaux de réhabilitation,

- des prestations intellectuelles et travaux d'étude préalablement nécessaires à la réalisation de futurs travaux complexes de restructuration,
- l'achat d'équipements notamment numériques,
- des projets d'aménagement.

C'est dans ce cadre que 8 projets ont été identifiés, au bénéfice des résidences St Paul, Pasteur, Albatros, et Arche des Noyers.

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les projets d'investissement présentés dans le cadre de l'Appel à projets 2023 de l'Assurance retraite et de la CNSA.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les projets d'investissement présentés.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- 2- Vote de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses exécutoire (EPRD) 2023 – budget EHPAD – Décision modificative N°1.**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent l'état prévisionnel des recettes et des dépenses en section de fonctionnement de l'EHPAD 2023 tenant compte de la présente décision modificative n°1.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- 3- Décision modificative n°1 – Budget EHPA – Exercice 2023.**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent la décision modificative n°1 apportant des ajustements budgétaires aux dépenses de fonctionnement pour le budget de l'EHPA.

Délibération approuvée à l'unanimité.

MARCHES PUBLICS

- 1- Adhésion au Groupement d'Intérêt Public Approlys Centre'Achats.**

La région Centre-Val de Loire et les six départements de la région ont acté la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public rapprochant deux centrales d'achats « Approlys et Centr'Achats » pour faciliter, entre autres, la mutualisation des achats de l'ensemble des collectivités et pour permettre la lisibilité d'une centrale d'achat unique à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

Il est proposé d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public compte tenu que le CCAS y trouvera un intérêt économique afin de bénéficier, grâce à la mutualisation des achats, de meilleurs prix et des services attractifs, tout en réalisant des économies de gestion et en concourant

au développement durable du territoire régional. Le montant de la cotisation pour 2023 est de 100 euros.

Après sollicitation d'éventuels volontaires parmi les administrateurs, il est précisé que sont désignés comme représentants du Centre Communal d'Action Sociale de Tours à l'Assemblée Générale au sein du GIP Approlys Centre'Achats :

- Titulaire : M. Marc LEROY
- Suppléant : M. David DRIEUX

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration approuvent l'adhésion du Centre Communal d'Action Sociale de Tours au GIP Approlys Centre'Achats pour une durée indéterminée en acceptant sans réserve les termes de la Convention Constitutive approuvée par l'Assemblée Générale du GIP et autorisent le Président ou son représentant à signer tout document lié à cette adhésion.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- 2- Attribution des marchés relatifs à l'exploitation et l'entretien des installations de chauffage, d'ECS (Eau chaude sanitaire) de ventilation et de traitement d'eau des chaufferies gaz et des installations raccordées à un réseau de chaleur urbain.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent Madame la Vice-Présidente à signer les marchés avec la société adjudicatrice IDEX ENERGIES pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} octobre 2023. Les membres présents signent la délibération.

Délibération approuvée à l'unanimité.

INSERTION ET ACTION SOCIALE

- 1- Décisions d'aides financières prises en application du règlement communal d'aide sociale facultative – Mai 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration entérinent les décisions pour les montants énoncés.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- 2- Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) du mois de Mai 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration entérinent les décisions de la Commission de Politique Sociale du Logement du mois de mai 2023, pour les montants énoncés.

Délibération approuvée à l'unanimité.

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES – EHPA ET EHPAD

1- Convention entre l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le CCAS, relative au plan d'aide à l'investissement au quotidien 2022.

Dans le cadre du Ségur de la santé et du plan « France Relance », une aide à l'investissement, pour des projets apportant une amélioration concrète et rapide au quotidien des résidents et/ou des professionnels présents en EHPAD, a de nouveau été proposée par l'agence régionale de santé par le biais de la CNSA.

Le CCAS, pour son EHPAD, a sollicité un financement à hauteur de 106 085.22 euros pour les projets d'investissement suivants :

- L'accompagnement des soins des résidents (électrocardiogramme, chariots de soins, bladder scan...),
- La prévention des chutes et de la douleur,
- La qualité de vie au travail des professionnels (rails de transfert, motorisation des chariots...),
- L'aménagement de jardins thérapeutiques (achat de bancs adaptés...).

L'agence régionale de santé a validé ce plan d'aide à l'investissement au quotidien à hauteur de 106 074,60 euros.

Pour information, il est rappelé le montant accordé des investissements par site :

- Monconseil : 26 527.32 euros
- Trois Rivières : 24 512.87 euros
- Vallée du Cher : 30 269.46 euros
- Varennes de Loire : 24 764.95 euros

Il est donc proposé au conseil d'administration d'accepter la signature de cette convention pour bénéficier de ce plan d'aide à l'investissement.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration autorisent le Président ou son représentant à signer la convention relative au plan d'aide à l'investissement au quotidien 2022 pour bénéficier du plan d'aide à l'investissement.

Délibération approuvée à l'unanimité.

2- Animation séniors - Tarif excursion à la journée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent et votent une nouvelle proposition d'action et sa tarification, la visite guidée de la vallée troglodytique des Goupillières suivi d'un repas sur place puis de la visite guidée du Château d'Azay-le-Rideau. Les membres présents signent la délibération.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Avant de clôturer la séance, Maëlle Blandin la conseillère numérique présente ses missions aux membres du conseil d'administration. Le support de présentation leur sera ensuite transmis par mail.

Fin de la séance à 10h54.

Pour le Maire, Président du CCAS

Et par Délégation

Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

